

Catastrophe sociale chez MILEE : le transfert d'activité ne doit pas rimer avec précarité

Le secteur de la distribution de PNA vient de connaître ses dernières semaines de profonds bouleversements. La mise en liquidation judiciaire de la société MILEE appelé aussi ADREXO a poussé 10 000 salariés déjà précarisés, sans emploi, ni ressource. C'est la plus grande catastrophe sociale en France depuis 40 ans. Cette situation a positionné le groupe La Poste en situation de monopole sur le secteur de la distribution de l'imprimé publicitaire avec pour conséquence l'augmentation directe et significative de l'activité IP (Imprimé Publicitaire) supportée par les postières et postiers du fait d'un manque de personnel pour garantir la qualité de l'activité et de bonnes conditions de travail des salariés.

Nous, facteurs et factrices et postiers - postières IP faisons face à une augmentation significative de notre charge de travail avec le transfert des imprimés publicitaires des ex-distributeurs de MEDIAPOSTE et aujourd'hui de MILEE dans nos sacoches.

Cette situation a des conséquences directes sur nos conditions de travail, notre santé et notre bien-être au quotidien. Le transfert des imprimés publicitaires de MILEE (ex ADREXO) dans nos sacoches ou dans les sacoches des postiers IP ne doit pas se faire au détriment de notre santé et de notre sécurité. Cette charge supplémentaire impacte notre rythme de travail, notre temps de distribution, notre fatigue physique et mentale, ainsi que notre capacité à assurer un service de qualité pour les usagers. Nous dénonçons cette situation comme à Dreux où le facteur doit distribuer 1 300 pubs en vélo, 197 g la liasse, soit 256 kg de pub en vélo à faire en 4 jours, en plus du courrier, recommandé, PPI (Petit Paquet Internationaux).

Cette surcharge de travail n'a pas tardé à se faire ressentir avec : mal aux épaules, aux dos, forte fatigue en fin de journée, etc. Idem pour les postier-es IP.



Dans le Nord sur le site de Roncq après 1 journée de mobilisation les postier-es IP ont gagné une prime de 80€, le versement de la prime biannuelle, l'obtention des tickets restaurant, l'affectation d'une RH pour que chaque agent puisse bénéficier le plus rapidement possible des avantages dont chaque postier dispose.

La CGT FAPT exige l'ouverture immédiate de négociation sur les normes et cadences.

Dès le 15 juillet, la CGT FAPT a interpellé les députés des partis républicains sur le service public postal en intégrant la situation d'Adrexo et en dénonçant l'expérimentation "Oui Pub" déclinée dans 14 territoires partout en France.

Cette expérimentation est un drame social pour des milliers de salariés, comme dans la filiale de La Poste de distribution des imprimés publicitaires MEDIAPOSTE ou encore aujourd'hui dans l'entreprise MILEE (anciennement ADREXO) où plus de 10 000 emplois sont menacés.

Comme elle l'a fait pour MEDIAPOSTE, La Poste avec ses 2 actionnaires publics, se doit de reprendre l'activité et les emplois de MILEE. Car, le surcroît d'activités sans l'embauche massive des ex-distributeurs MILEE va aggraver l'absentéisme chez les tous les Postiers IP et les facteurs.

Au-delà des distributeurs, c'est toute une filière « papier » qui est touchée par cette expérimentation : les papèteries, les imprimeries, la collecte pour le recyclage...

En nous mobilisant collectivement, en nous organisant avec la CGT, nous pouvons faire entendre notre voix et exiger des mesures concrètes pour alléger notre charge de travail, pour améliorer nos conditions de distribution et pour préserver notre santé au travail et exiger du groupe La Poste d'ouvrir de nouvelles négociations afin d'améliorer l'accord de transition et l'ouverture des normes et cadences pour l'ensemble des postier-es de la distribution. La CGT-FAPT exige que des mesures concrètes soient prises pour garantir le respect des droits des travailleurs, notamment en ce qui concerne les salaires de MILEE, les indemnités de licenciement, les conditions de départ, et la continuité de la protection sociale.

Nous appelons aussi l'ensemble des postiers, postières de la Poste SA à la solidarité et à la mobilisation le 8 octobre en territoire pour soutenir les ex 10 000 salariés d'ADREXO qui viennent de subir la pire catastrophe sociale depuis 40 ans. La CGT s'engage à accompagner et à soutenir les salariés d'ADREXO tout au long de cette période difficile.

La CGT appelle à la mobilisation de tous les ex-salariés d'ADREXO, tous les postiers pour faire entendre notre voix et exiger des réponses concrètes de la part de l'état et de la direction du groupe MILEE. Ensemble, unis et solidaires, nous pouvons faire valoir nos revendications et défendre nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail.

Solidarité et détermination !

Ensemble, faisons de notre unité une force pour faire valoir nos droits et pour préserver l'emploi, notre santé et notre bien-être au travail



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

